

ANNEXE 1.2 LE CONCEPT DE « TUTEUR »

Extrait d'une thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation : *Apprendre une langue en ligne dans une perspective actionnelle. Effets de l'interaction sociale* (2003)

Première partie - Apports théoriques
Chapitre 3. Apprendre en groupe à distance

3.3. Apprendre en groupe à distance [pp. 72-83]

[...]

Le tuteur joue un rôle délicat de structuration de la coopération dans lequel il doit savoir doser ses interventions (D'Halluin 2001, Mangenot & Miguet 2001). Henri et Lundgren-Cayrol (1998 : 107) montrent en effet qu'il joue, d'une intervention à l'autre, un rôle différent et que ce rôle évolue de plus tout au long de la formation. Ses différentes fonctions peuvent être celles d'un modérateur, d'un facilitateur, d'un animateur ou bien d'un évaluateur, comme le montre le tableau suivant. On y retrouve aussi bien des fonctions de régulation du groupe (lorsque le groupe ne prend pas lui-même entièrement en charge sa gestion, comme par exemple « l'établissement des règles de collaboration ») que d'étayage comme elles ont été décrites par Bruner (1983) (surtout lorsque le tuteur joue un rôle de facilitateur et d'animateur) : l'enrôlement de l'apprenant, le contrôle de sa frustration et le maintien de l'orientation correspondent au rôle d'animateur, alors que les réductions des degrés de liberté, la signalisation des caractéristiques déterminantes et la démonstration correspondent au rôle de facilitateur. Dans le tableau proposé, l'on trouve également une fonction d'évaluation, dont la première composante du fonctionnement du groupe concerne encore la gestion du groupe, tandis que l'évaluation des productions dépasse aussi bien la gestion que l'étayage.

Intervention	Exemples d'intervention
Modérateur <i>Exploration</i>	<ul style="list-style-type: none">- Présenter la matière (structure et modèle de connaissances), suggérer des stratégies cognitives pour la recherche d'information, proposer des méthodes de travail.- Établir les liens entre les idées et les concepts.- Voir à l'établissement des règles de collaboration.
Facilitateur <i>Élaboration</i>	<ul style="list-style-type: none">- Soutenir et encourager l'élaboration des connaissances, clarifier la matière, suggérer des cheminements ;- Assister le groupe dans la négociation et la validation des connaissances.
Animateur <i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none">- Intervenir seulement sur demande des apprenants.- Stimuler la réflexion et la rétroaction sur le contenu pour en améliorer la compréhension.- Évaluer les acquis en apport avec le contenu.
Évaluateur <i>à toutes les phases</i>	<ul style="list-style-type: none">- Évaluer le fonctionnement du groupe (climat, cohésion et productivité) afin d'intervenir adéquatement.- Préciser les critères d'évaluation des apprentissages et le mode de notation.- Évaluer les productions cognitives.

Tableau 1. Les rôles et les interventions du formateur / tuteur pour le soutien à l'acquisition des connaissances (Henri & Lundgren-Cayrol 1998 : 107).
(pp. 79-80)

Troisième partie – Expérimentations
 Chapitre 8. Discussion

8.3. Discussion générale [des résultats des deux expérimentations]

[...]

Le tuteur a réellement un statut d'expert

Pour les étudiants ayant travaillé en groupe dans les deux observations, le tuteur garde un statut central dans la réalisation de la tâche. Son rôle dans la correction est considéré comme étant important. Sa présence pour la gestion du travail et pour la structuration du contenu de la synthèse est également la bienvenue. Comme nous l'attendions, le tuteur est donc effectivement considéré comme l'expert (par les deux populations). Du coup, le rôle des autres membres du groupe pour la gestion du travail, pour la correction de la langue et pour l'organisation de la synthèse semble être minimisé. Nous avons pris la précaution de ne faire intervenir le tuteur qu'une fois que les membres du groupe avaient échangé entre eux, qu'ils avaient négocié et qu'une décision commune avait été prise, afin d'éviter que le groupe n'attende trop du tuteur et pour que les étudiants mettent plutôt en œuvre leurs propres connaissances et qu'ils en acquièrent d'autres. Or, l'importance accordée au rôle du tuteur est souvent quasiment aussi grande dans la population « groupe » que dans la population « individuels »¹.

	1 ^e expérimentation		2 ^e expérimentation	
	pop. gp	pop. ind.	pop. gp	pop. ind.
Le tuteur a joué un rôle ...				
... important dans la formation	3,1	3,4	2,6	2,8
... d'incitation / de motivation	2,8	3,1	2,5	3,4
... de facilitateur	3,2	2,8	3	3
... dans la structuration du contenu des synthèses	2,5	2,9	3,1	4
... dans la correction	3,6	3,6	3,5	3,8
Les commentaires du tuteur concernant ... ont été utiles :				
... la gestion du travail ...	3,2	3,3	3,1	3,2
... la langue ...	3,5	3,5	3,5	3,8
... la structuration de la rédaction ...	3,5	3,3	3,2	3,6
Le tuteur devrait être ...				
... plus présent	1,9	2,4	2,6	2,8
... moins présent	1,5	1,5	1,3	1

Tableau 2. Tableau récapitulatif des avis des étudiants sur le rôle du tuteur²

Dans les deux formations, mis à part les quelques personnes qui se sentaient « espionnées », les étudiants n'auraient surtout pas souhaité que le tuteur soit moins présent. Par contre, ils n'auraient pas été opposés à ce qu'il soit *plus* présent. Cela aussi témoigne de l'importance qu'ils attribuent à l'accompagnement par un tuteur.

Malgré la différence de motivation des étudiants des deux observations pour la formation en langue *via* Internet (les uns sont motivés pour apprendre une langue et les autres pour

¹ Dans la deuxième expérimentation, ce n'est pas l'appréciation du rôle du tuteur par la population « groupe » qui est faible, mais plutôt celle de la population « individuels » qui est extrêmement élevée. En effet, les individuels se réjouissent tout particulièrement de profiter d'un retour personnalisé de la part du tuteur dans une année de formation où par ailleurs l'accent est exclusivement mis sur le travail en groupe. L'estimation de l'importance et de l'utilité de la présence d'un tuteur est toujours relativement haute pour la population « groupe » - et elle correspond *grosso modo* à l'avis des deux populations ayant suivi la phase d'apprentissage sur Babelnet.

² Nous rappelons que les avis sont recueillis au moyen d'une échelle de Likert : 1 = pas du tout, 2 = pas vraiment, 3 = un peu / assez, 4 = absolument

préparer un diplôme en ligne), la différence de leurs compétences langagières (les premiers sont meilleurs que les seconds), la différence dans l'expérience de l'apprentissage en ligne (inexistante pour les uns mais réelle pour les autres), ainsi que la différence de la personne du tuteur, les étudiants des deux formations s'accordent sur l'utilité des commentaires faits par le tuteur. Ses interventions sur la gestion du travail, sur la langue, ainsi que sur la structure et la cohérence de la rédaction représentent pour tous les étudiants un facteur non négligeable.

Par conséquent, même les personnes ayant l'habitude d'apprendre en groupe tutoré à distance continuent à donner une grande importance à la présence et aux interventions d'un tuteur. Le tuteur garde un statut d'« enseignant » ou d'« expert », comme il l'a par exemple dans des enseignements frontaux. C'est lui qui est le garant de la qualité du travail – ce qui est sans doute aussi lié au fait que ce soit lui qui note les travaux rendus – et l'importance des pairs dans l'interaction ainsi que dans l'apprentissage se trouve alors amoindrie.

L'on peut se poser la question de savoir si les membres des groupes, qui disposent de l'accompagnement d'un tuteur (veillant au bon fonctionnement du groupe et validant les productions) mettent en œuvre toute leur bonne volonté pour s'impliquer activement dans la co-élaboration entre pairs. Face à l'absence quasi totale d'une différence dans l'apprentissage en mode de groupe restreint tutoré vs. en mode individuel tutoré, il se peut même que ce soit la présence d'un tuteur dans les deux situations qui en soit responsable. Car non seulement le scénario pour l'accomplissement de la tâche reste stable d'une situation à l'autre (hormis les changements dus au mode de formation), mais aussi le rôle et les interventions du tuteur. Cette surdétermination du rôle du tuteur serait à vérifier dans une nouvelle expérimentation, dans laquelle deux modalités seraient distinguées : avec vs sans tuteur, en mode individuel vs en groupe restreint.

(pp. 304-306)